

Prix paritaires

M. Elzinga: C'est un bon début, mais cela ne suffit pas. Notre parti propose d'aller plus loin. Je voudrais faire part de certaines mesures que nous mettrons en œuvre après les prochaines élections.

A l'instar du député de Yorkton-Melville, je tiens à féliciter les personnes qui militent au sein des groupes de survie agricole. J'ai eu l'occasion de lire la publication *Farm Gate Defense*. On y expose de façon fort touchante les difficultés qu'éprouvent les agriculteurs. Notre collègue a rappelé, et je m'en souviens d'ailleurs, que sous le régime du très honorable John Diefenbaker, le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) avait déployé maints efforts afin de faire accepter la parité des prix pour les produits agricoles. Cela n'a pas été une entreprise facile; et je n'ai pas l'impression que ce le sera cette fois-ci.

Les revenus agricoles ont baissé; ainsi, en 1983, les revenus nets réalisés—il s'agit de la somme nette qui revient à l'agriculteur—ont baissé de 4 p. 100 par rapport à 1982, et de 11 p. 100 par rapport à 1981. Le total du revenu agricole net—il s'agit ici du revenu net réalisé avec en plus ou en moins les changements relatifs aux stocks—ce total, dis-je, a diminué de 24 p. 100 par rapport à 1982, et de 39 p. 100 par rapport à 1981. Mon parti voudrait exposer les grandes lignes de la relance économique qu'il compte opérer dans le secteur agricole. Nous ne nous contenterons pas de nous opposer systématiquement à tout ce qui nous sera proposé, au contraire de nos collègues néo-démocrates. A témoin, le débat sur le tarif-marchandises du Nid-de-Corbeau. A l'époque, nous avons fait part des changements qu'il s'imposait d'apporter à la mesure concernant ce tarif. L'attitude de nos collègues libéraux en ce qui concerne le secteur agricole nous désole. Ils sont la cause directe des difficultés financières qu'éprouvent les agriculteurs depuis quelques années.

Au lieu de faire perdre du temps à la Chambre en formulant des critiques, je vais exposer de façon claire le point de vue du parti conservateur. Nous consentirons jusqu'à 100 millions de dollars à l'aide aux agriculteurs qui ont contracté des emprunts à des taux d'intérêt très élevés. Nous créerons l'obligation agricole, afin d'offrir des prêts à des taux réduits. Nous offrirons également des exemptions fiscales, afin d'encourager les particuliers à investir dans ce programme. En outre, nous créerons un comité d'examen de la situation financière des exploitations agricoles, qui servirait de négociateur et d'arbitre, afin d'aider les producteurs à réorganiser le remboursement de leurs dettes. Nous présenterons immédiatement un projet de loi, afin de doubler immédiatement le montant maximal des avances accordées aux agriculteurs, qui passera alors de \$15,000 à \$30,000. En outre, nous réduirons les frais d'exploitation des agriculteurs en réduisant le prix du carburant agricole. Le remboursement actuel de la taxe d'accise sur les carburants agricoles constitue une mesure bureaucratique inadéquate. Le coût de carburant compte pour beaucoup dans les frais de production des denrées alimentaires. Comme notre chef l'a répété constamment ici même, nous éliminerions la taxe de vente fédérale de 9 p. 100 sur le carburant agricole. Cela permettrait à l'agriculteur d'épargner près de 20c. le gallon de gazole. Nous sommes engagés envers le secteur agricole à abolir l'impôt sur les gains en capital dans le cas des terres agricoles. C'est un engagement que notre parti tiendra. Nous avons également manifesté notre volonté de mettre sur pied un programme national volontaire de stabilisation des

revenus pour le secteur de la viande rouge. Trois de nos députés à l'heure actuelle travaillent d'arrache-pied afin de créer ce programme.

• (1710)

Ce qui est tout aussi important, même si cela n'aura peut-être pas de répercussions économiques directes, c'est que nous avons dit que si les Canadiens placent leur confiance en nous—et je suis persuadé qu'ils le feront—nous permettrons immédiatement l'étiquetage double des produits chimiques et des engrais utilisés en agriculture, alors que l'actuel ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a fait savoir, il y a seulement quelques jours, ici même, au député de Végréville (M. Mazankowski) qu'il n'en était pas question.

Notre parti sait également que la protection douanière est nécessaire pour notre secteur de la viande de bœuf. Grâce à nos programmes de stabilisation, nous allons mieux répondre aux besoins des agriculteurs en prônant une augmentation de 95 p. 100 des sommes versées. Ce dont les agriculteurs ont besoin, monsieur le Président, c'est d'une réduction de leurs frais d'exploitation et d'une augmentation des prix qui leur sont versés pour leurs produits. Or, nous nous y engageons. Nous voulons mettre en œuvre les programmes que je viens de décrire à la Chambre des communes. Nous réclamons une augmentation du prix initial des céréales.

En terminant, monsieur le Président, je voudrais signaler à nouveau que le député de Yorkton-Melville a dit venir comme moi, d'un milieu agricole. Nous savons que l'agriculture est le moteur de notre pays. Si nous négligeons ce secteur, tous les autres s'en ressentiront. Il est vraiment désolant de voir que le gouvernement libéral ne se soucie pratiquement pas de ce très important secteur dont dépend, en grande partie, notre mode de vie. Je voudrais garantir à nouveau aux Canadiens que nous y accorderons toute l'attention voulue lorsque nous aurons repris le pouvoir. Nous voulons voir une reprise économique dans le secteur agricole et nous allons donner à ce dernier la priorité qu'il mérite et dont il a besoin, afin que nous puissions tous prospérer ensemble.

[Français]

M. André Bachand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le projet de loi C-232 présentement à l'étude contient peut-être certains éléments qui méritent d'être présentés à la Chambre. Cependant, après une étude attentive des propositions soumises et étant donné le contexte actuel de l'agriculture canadienne, nous ne pouvons souscrire à plusieurs de ces propositions. Elles nous sembleraient en effet très difficiles à réaliser et peu souhaitables dans le contexte agricole canadien actuel.

Monsieur le Président, j'aimerais expliquer ici nos réticences. Le secteur céréalier canadien doit une bonne partie de son succès à la flexibilité dont il a fait preuve. Il a su demeurer à l'écoute des besoins des consommateurs en prêtant notamment l'oreille aux variations dans les prix retirés de la vente de ses produits.

Un système tel que celui qui nous est proposé risque d'avoir certains effets négatifs sur le secteur. En maintenant artificiellement les prix entre 90 et 110 p. 100 des coûts de production, on n'encourage pas les producteurs à diversifier leur production en fonction de la demande.